



EXTRAIT

Séance du 3 avril 2026 à 18h

Le conseil municipal de la ville de Saint-Jean-de-Luz s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-François Irigoyen.

Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 31

Présents :

Jean-François Irigoyen, maire
Pello Etcheverry, 1^{er} adjoint
Laurence Ledesma 2^{ème} adjoint
Jean-Daniel Badiola, 3^{ème} adjoint
Nathalie Morice, 4^{ème} adjoint
Eric Soreau, 5^{ème} adjoint
Gaelle Martin, 6^{ème} adjoint
Thomas Ruspil, 7^{ème} adjoint
Pascale Fossecave, 8^{ème} adjoint
Guillaume Boivin, 9^{ème} adjoint

N°16- ADMINISTRATION GENERALE

Divers

**organismes :
élection des
représentants de
la commune**

Jérôme Roteta, Charlotte Loubet-Latour, Jean Helou, Delphine de Torregrosa, Serge Peyrelongue, Patrice Irazoqui, Marie de Merlis, Hien Duhart-Gras, Nahia Graciet, Monique Labattut, Loic Jouenne, Claire Scotcher, Philippe Etcheberry, Laura Maisonnave, Mathis Tenneson, Manuel de Lara, Mirentxu Largounez, Jean-Christophe Perardel, Ainara Sistiaga, Pierre-Laurent Vanderplancke, Mikaela Guiresse-Duperou, Hugo-Luc Maillos, Marie-Hélène Dupuy-Althabegoity, conseillers municipaux en exercice.

Pouvoir :

Rapporteur :

M. le Maire

- Mikaela Guiresse-Duperou, conseillère municipale à Marie-Hélène Dupuy Althabegoity, conseillère municipale.

- Jean-Christophe Pérardel, conseiller municipal à Manuel de Lara conseiller municipal.

Date de la convocation : 28 mars 2026

Conformément au code général des collectivités territoriales, article L 2121-15, Mathis Tenneson, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'il a acceptées.

N°16 – ADMINISTRATION GENERALE

Divers organismes : élection des représentants de la commune

Il est proposé au Conseil municipal de procéder à l'élection des représentants de la commune dans divers organismes.

- Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque : 1 délégué
- Centre social Sagardian : 2 délégués

- GIP observatoire de «lutte contre les violences faites aux femmes et égalité entre les femmes et les hommes» du Pays Basque : 1 titulaire + 1 suppléant

- Lycée Maurice Ravel : 1 titulaire + 1 suppléant
- Collège Maurice Ravel : 1 titulaire + 1 suppléant
- Collège Chantaco : 1 titulaire + 1 suppléant
- Lycée Professionnel Ramiro Arrue : 1 titulaire + 1 suppléant
- Ikastola : 1 délégué
- O.G.E.C. : 1 délégué

- Académie internationale de musique Maurice Ravel : 3 délégués
- Etablissement Public de coopération culturelle du Sud-Aquitain : 2 délégués + 2 suppléants

- Agence d'Attractivité et de Développement Touristiques : 1 délégué

- Comité départemental du tourisme Béarn Pays Basque : 1 délégué

- Conseil portuaire Saint-Jean-de-Luz/Ciboure : 1 délégué + 1 suppléant
- Comité consultatif de la criée : 1 délégué + 1 suppléant

- Conseil départemental d'accès au droit des Pyrénées-Atlantiques (CDAD) : 1 délégué

- Syndicat mixte pour l'aménagement et l'exploitation de l'aérodrome du BAB : 1 délégué

- Société d'Equipement des Pays de l'Adour (SEPA) : 1 délégué

- LaNum (numérique) : 2 délégués

Il est proposé au Conseil municipal :

- de désigner les représentants de la commune au sein des divers organismes présentés ci-dessus.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,

- le maire ayant proposé un vote à main levée à l'assemblée qui l'accepte à l'unanimité,

- désigne les représentants de la commune au sein des divers organismes présentés ci-dessus, comme suit :

Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque : Gaelle Martin

Centre social Sagardian

- Nathalie Morice
- Guillaume Boivin

GIP observatoire de « lutte contre les violences faites aux femmes et égalité entre les femmes et les hommes » du Pays Basque

- titulaire : Nathalie Morice
- suppléant : Marie-Hélène Dupuy-Althabegoity

Lycée Maurice Ravel

- titulaire : Guillaume Boivin
- suppléant : Gaelle Martin

Collège Maurice Ravel

- titulaire : Guillaume Boivin
- suppléant : Gaelle Martin

Collège Chantaco

- titulaire : Guillaume Boivin
- suppléant : Gaelle Martin

Lycée Professionnel Ramiro Arrue

- titulaire : Guillaume Boivin
- suppléant : Gaelle Martin

Ikastola : Guillaume Boivin

O.G.E.C. : Guillaume Boivin

EPCC Sud-Aquitain

- titulaires : Pello Etcheverry, Laurence Ledesma
- suppléants : Thomas Ruspil, Marie de Merlis

Comité départemental du tourisme Béarn Pays Basque : Eric Soreau

Agence d'attractivité et de développement touristique : Eric Soreau

Conseil portuaire Saint-Jean-de-Luz/Ciboure

- titulaire : Jean-François Irigoyen
- suppléant : Serge Peyrelongue

Comité Conseil consultatif de la criée

- titulaire : Jean-François Irigoyen
- suppléant : Pascale Fossecave

Conseil départemental d'accès au droit des Pyrénées-Atlantiques (CDAD) : Nathalie Morice

Syndicat mixte pour l'aménagement et l'exploitation de l'aérodrome du BAB : Jean-François Irigoyen

Société d'Équipement des Pays de l'Adour (SEPA) : Serge Peyrelongue

LaNum : Thomas Ruspil et Patrice Irazoqui

Adopté par 29 voix

4 abstentions

(M.de Lara, Mme Sistiaga, M. Perardel,
Mme Largounez)

Académie internationale de musique Maurice Ravel

- M. le Maire propose la candidature de :

- **Pello Etcheverry**
- **Laurence Ledesma**
- **Marie de Merlis**

- Manuel de Lara propose la candidature de :

- **Ainara Sistiaga**
- **Jean-Christophe Perardel**
- **Mirentxu Largounez**

Il est procédé au vote :

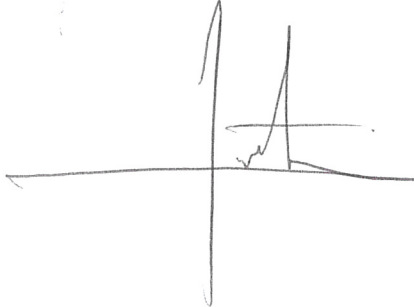
- Saint Jean passionnément : 25 voix
- Un nouvel élan : 4 voix
- 4 abstentions

Les délégués sont donc :

- **Pello Etcheverry**
- **Laurence Ledesma**
- **Marie de Merlis**

- pour extrait conforme
- ont signé au registre tous les membres présents

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

Jean-François Irigoyen

